OCOM CX25.01 – SE PRÉPARER POUR UNE FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION NAUTIQUE

1. **Rendement** : Se préparer pour une fin de semaine d'instruction nautique

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision,

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : Aucun.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Les cadets doivent recevoir l'information sur la fin de semaine d'instruction nautique, y compris :

   a. les activités à faire et les compétences à acquérir;

   b. la structure de la fin de semaine, y compris :

      (1) le calendrier,

      (2) les instructions permanentes d'opération (IPO) du site d'entraînement.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les IPO du site d'entraînement en soulignant : a. l'emplacement, b. les règles de base, c. les attentes face à la fin de semaine (les conditions climatiques, les dispositions de l'hébergement pour la nuit, la nourriture, etc.)	Exposé interactif	10 min	
PE2	Donner un aperçu du calendrier de la fin de semaine d'instruction nautique, y compris : a. l'horaire (le départ et l'arrivée), b. la routine quotidienne.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Réviser les compétences à exercer pendant la fin de semaine d'instruction nautique.	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Durée totale :	30 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification** : Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à la fin de semaine d'instruction nautique et de leur donner un aperçu des attentes et de l'instruction à compléter.

7. **Documents de référence :** A-CR-CCP-030/PT-001 D Cad 4. (2005). Ordonnances de sécurité nautique. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction :**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

   b. les IPO propres au site.

9. **Matériel d'apprentissage** : Aucun.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques :**

    a. Le contenu de la leçon dépend de l'activité choisie.

    b. Les instructeurs doivent communiquer avec le personnel du site d'entraînement avant la leçon afin d'obtenir un exemplaire des IPO.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-601/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-601-PG-002/A-CR-CCP-601-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.